

Vendredi 19 novembre

9h30-13h00, Salle Poncet 12 MP

B. L'approche coopérative de l'Union européenne ?

- 9h30 Les revendications concurrentes en Méditerranée
Sylvain Traversa, Chef de la section « Droit de la mer », Bureau « Droit de la Mer et des Opérations Aéronavales », État-major de la marine, Ministère des armées.
- 09h50 Droits d'accès et gestion collective des ressources : la politique commune des pêches aurait-elle fait naître une coutume de droit international opposable au Royaume-Uni ?
Peter Langlais, Avocat, anc. Maître de conférences.
- 10h10 L'Union européenne et la gestion des conflits d'usage dans les eaux disputées de ses Etats membres
Ysam Soualhi, Doctorant à l'Université d'Angers, membre de l'équipe ZOMAD.

C. La mobilisation d'acteurs divers : les enseignements de la pratique

- 10h30 Les conflits d'usage en Méditerranée : l'action du préfet maritime
Thierry Duchesne, Adjoint du préfet maritime pour l'action de l'Etat en mer.
- 10h50-11h30 DISCUSSION ET PAUSE
- 11h30 Liberté de navigation versus protection de l'environnement marin : le « juste équilibre » selon la CJUE
Marie-Pierre Lanfranchi, Professeure, CERIC, Aix-Marseille Université.

D. Les outils spécifiques du droit de l'Union européenne : la nécessité d'une approche intersectorielle de la planification spatiale maritime

- 11h50 Les synergies intersectorielles promues par le droit de l'UE
Frédéric Schneider, Maître de Conférences, Université de Toulon.
- 12h10 Les Outils d'Aide à la Décision (OAD) de la Planification Spatiale Marine (PSM) : opportunités pour le renforcement de la protection de l'environnement ou leurre de légitimation de l'action publique environnementale ?
Philippe Fotso, Docteur en droit, Laboratoire LEMAR, UBO.

12h30-13h00 DISCUSSION ET FIN DU COLLOQUE



JEUDI 18
et VENDREDI 19
novembre 2021

salle 3.3 Cassin (jeudi)
salle 12 Poncet (vendredi)
Aix-en-Provence

Colloque organisé par le Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC), Aix-Marseille Université, dans le cadre de l'Institut d'Établissement « Sociétés en Mutation en Méditerranée » d'Aix-Marseille Université et avec la participation de l'Institut du droit économique de la mer (INDEMER, Monaco)

Conflits d'usage en mer

Regards croisés
sur la nécessaire conciliation entre activités
humaines dans les eaux européennes

Inscription obligatoire (places limitées) : inscription.colloque.ceric@gmail.com

Jeudi 18 novembre

9h00-17h30, salle 3.3 - Bâtiment Cassin

12h20-12h45 DISCUSSION PUIS DÉJEUNER OUVERT À TOUS

9h00 ALLOCUTIONS DE BIENVENUE
Jean-Philippe Agresti, *Doyen de la Faculté de droit d'Aix-Marseille* ;
Ève Truilhé, *Directrice du CERIC ; Directrice de recherche au CNRS.*

9h15 MOT D'ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE L'INSTITUT SoMuM
Isabelle Renaudet, *Professeure d'histoire, TELEMMe,*
Directrice adjointe à la formation de l'institut SoMuM, Aix-Marseille Université.

I. Appréhension de la notion de conflits d'usage en mer : l'approche pluridisciplinaire

Première table ronde présidée par Isabelle Renaudet

9h30 Le regard du juriste sur une notion non appréhendée par le droit
Pascale Ricard, Anaïs Bereni et Wissem Seddik, *respectivement Chargée de recherche au CNRS et Doctorants, CERIC, UMR DICE 7318, Aix-Marseille Université.*

9h50 Le regard du géographe : Les conflits d'usage révélateurs de dynamiques territoriales et de leviers pour l'action : le cas de Porquerolles, Parc National de Port-Cros (France)
Anne Cadoret, *Maître de Conférences en Géographie-Aménagement des territoires, TELEMMe, Aix-Marseille Université.*

10h10 Le regard de l'historien : Maîtrise des espaces halieutiques et appropriation coloniale : les conflits de pêche dans la Tunisie coloniale (1880-1950)
Daniel Faget, *Maître de Conférences en Histoire de l'environnement, TELEMMe, Aix-Marseille Université.*
Hugo Vermeren, *Post-doctorant, Institut Convergences Migrations (CNRS/Collège de France).*

10h30 DISCUSSION PUIS PAUSE

11h20 Le regard du sociologue : Usages et abus dans l'utilisation de la mer. Le cas de la baie de Portmán, dans le sud-est de la péninsule ibérique, à la Méditerranée occidentale
Pedro Baños-Páez, *Maître de Conférences, Universidad de Murcia.*

11h40 Le regard du gestionnaire : Méta-organisation et conflits d'usage, l'expérience d'une table de co-gestion en Catalogne
Héloïse Berkowitz, *Chargée de recherche au CNRS, LEST, UMR 7317, Aix-Marseille Université.*

12h00 L'interdisciplinarité, une nécessité en Sciences marines
Richard Sempéré, *Directeur de recherche au CNRS et Directeur de l'Institut « Sciences de l'Océan », Institut Méditerranéen d'Océanologie (MOI), CEM, Aix-Marseille Université.*

II. Les manifestations pratiques et les enjeux des conflits d'usage, avérés ou potentiels

Seconde table ronde présidée par Marie-Pierre Lanfranchi

A. L'approche sectorielle

14h30 Les conflits d'usage liés aux activités de pêche en haute mer
Sophie Gambardella, *Chargée de recherche au CNRS, CERIC, UMR DICE 7318, Aix-Marseille Université.*

14h50 Énergies marines renouvelables (EMR) et cohabitation des usages
Hervé Monin, *Chef de projet développement du parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer.*

15h10 Politique de concurrence et conflits d'usage en mer : réguler le gigantisme maritime
Adrien Alaux, *Doctorant à l'Université de Nantes (CDMO).*

15h30-16h00 DISCUSSION ET PAUSE

B. L'approche spatiale

16h00 Les ports maritimes face aux conflits d'usage en mer
Sophearith Pan, *Doctorant contractuel, AMURE, Université de Bretagne Occidentale, Brest.*

16h20 Conflits d'usage et extension des plateaux continentaux
Kiara Neri, *Maître de Conférences HDR, Université Jean Moulin Lyon III.*

III. Les moyens de prévention et de résolution des conflits d'usage en mer

Troisième table ronde présidée par Pascale Ricard

A. L'approche globale de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

16h40 Le régime de la ZEE et les obligations de tenir dûment compte des autres États dans la Partie V de la CNUDM : trouver un équilibre
Alina Miron, *Professeure à l'Université d'Angers.*

17h00-17h30 DISCUSSION ET FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE